

## Direction Départementale des Territoires

Service Eau, Environnement et Forêt  
Bureau Politique et Police de l'eau  
Affaire suivie par : Cécile JOUIN  
Tel : 03 44 06 50 44  
[ddt-seef@oise.gouv.fr](mailto:ddt-seef@oise.gouv.fr)

## Bulletin de situation hydrologique au 15 juin 2018

Ce bulletin fait le point sur la situation hydrologique dans l'Oise avec les données collectées à la date du 31 mai 2018.

### 1- Restrictions en cours dans le département de l'Oise et dans les départements limitrophes (cf. carte ci-dessous)

#### Département de l'Oise :

Aucune restriction.

#### Départements limitrophes

Aucune restriction n'est en œuvre sur les départements limitrophes de l'Oise (carte au 20 juin 2018).

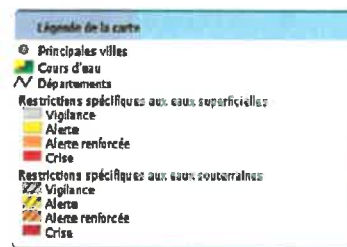
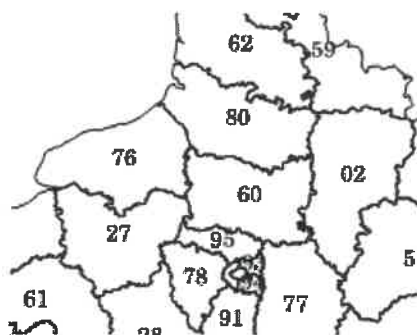


Illustration 1: Extrait Propluvia

### 2- Pluviométrie (source Météo France)

Le mois de mai a été marqué par une pluviométrie largement excédentaire aux normales saisonnières, et qui a entraîné de nombreux événements de coulées de boue dans le département de l'Oise.

Ces événements pluvieux permettent aux débits des cours d'eau de se maintenir, certains augmentent, d'autres diminuent très légèrement.

### 3- Situation hydrologique

#### ■ Débits des cours d'eau au 15/06/2018

Les débits des cours d'eau Bresle, Divette et Ourcq sont en légère baisse. Les autres cours d'eau du département ont connu une légère hausse de leur débit suite aux épisodes pluviométriques importants du mois de mai.

Les débits enregistrés sur l'Automne, la Sainte-Marie et la Divette restent proches du seuil de vigilance.

Bassin Versant	Elevier	Station référence	Dpt	2018				Mai		Juin		Seuils juin en m <sup>3</sup> /s					
				Janvier	Février	Mars	Avril	1-15 mai	15-31 mai	1-15 juin	15-31 juin	Vigilance	Alerte	Alerte renforcée			
OISE	Somme	Arre	Moreuil	80	1.94	2.11	2.09	2.08	1.96	1.91	2.03			1.20	1.05	0.91	
		Selle	Hachy-Boyon	80	3.83	4.23	4.24	4.41	4.29	4.23	4.42			3.20	2.95	2.76	
	Oise	Divette	Passel	60	0.311	0.29	0.3	0.197	0.156	0.176	0.174			0.13	0.10	0.087	
		Aronde	Clairoix	60	0.75	1.04	1.07	1.2	1.19	1.15	1.36			0.45	0.41	0.33	
		Automne	Saintines	60	1.26	1.77	1.71	1.57	1.41	1.34	1.46			1.30	1.00	0.84	
		Sainte-Marie	Galgones	60	0.493	0.545	0.553	0.546	0.496	0.484	0.582			0.47	0.37	0.33	
		Brèche	Magny-sur-Oise	60	1.99	2.42	2.42	2.28	2.18	2.05	2.32			1.30	1.10	0.87	
		Oise	Creil	60	220	215	170	116	65	90.3					32.60	34.00	30.90
		Thérain	Beauvais	60	5.37	5.4	5.35	5.12	4.73	4.61	4.93			3.40	2.70	1.40	
		Esches	Bomel	60	0.585	0.628	0.728	0.775	0.774	0.777	0.791			0.46	0.34	0.31	
Ourcq	Ourcq	Chavoy	02	2.30	2.17	2.1	1.81	1.42	1.23	1.14			0.79	0.66	0.54		
Eppe	Eppe	Fouges	27	11.1	11.2	10.8	10.7	8.86	9.54	10.2			6.16	4.00	1.80		
Bresle	Bresle	Ponds-et-Marais	76	11.2	10.4	10.1	8.79	8.71	8.45	7.87			6.20	4.60	4.30		



Illustration 2 : VCN3 pour les stations limnimétriques de référence

#### ■ Niveaux de nappes au 19/06/2018

Les niveaux de la plupart des piézomètres se stabilisent globalement, certains étant en légère hausse, d'autres en légère baisse depuis le dernier bulletin.

Les piézomètres d'Estrées-Saint-Denis (bassin de l'Aronde) et de Fresnoy-le-Luat (bassin de la Nonette) restent sous le seuil de vigilance, même si les niveaux sont en légère hausse par rapport au bulletin précédent.



Piézométrie suivie dans le cadre de l'arrêté cadre sécheresse de l'Oise

mise à jour du 19/06/2018

Les valeurs correspondent aux moyennes mensuelles des côtes piézométriques en mètre NGF

BSS	NOM	2018												seuils du mois de juin				
		JANV	FEVR	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	VI	AL	AR	CR	
00817X0145	Cuvilly	52.78	53.25	54.79	55.40	55.50	55.50	-	-	-	-	-	-	-	55.04	53.4	52.63	51.96
00616X0023	Equennes Eramécourt (8)	114.36	114.72	114.97	115.09	115.12	115.12	-	-	-	-	-	-	-	114	119.9	113.9	113.9
00696X0020	Hangest-en-Santerre (80)	72.75	73.24	73.92	74.56	75.03	75.47	-	-	-	-	-	-	-	71.71	70.81	69.56	68.31
01287X0017	Fresnoy-Le-Luat	80.11	80.27	80.52	80.73	80.88	81.01	-	-	-	-	-	-	-	81.37	80.48	80.28	79.89
00807X0015	Catillon-Fumechon	105.31	106.37	107.28	107.67	107.97	108.15	-	-	-	-	-	-	-	106.6	105.2	104.7	104.2
01042X0049	Estrées-Saint-Denis	59.85	60.90	60.84	61.22	61.37	61.44	-	-	-	-	-	-	-	61.77	59.84	58.89	58.29
01252X0011	Forceaux (27)	98.62	101.92	105.28	107.11	107.40	107.31	-	-	-	-	-	-	-	100.6	98.59	97.21	96.37
00608X0206	Criquiers (76)	185.85	186.67	187.25	187.29	187.07	186.80	-	-	-	-	-	-	-	184.6	189.8	181.4	185.1

LEGENDE



⚠ proximité d'un seuil

Illustration 4 : Niveaux des nappes aux piézomètres de référence (moyenne mensuelle des côtes piézométriques en m NGF)

## ■ Stations du réseau ONDE (Observatoire National Des Étiages)

Des observations de terrain des cours d'eau sont réalisées par l'Agence Française pour la Biodiversité, au titre du réseau ONDE. Ce suivi a débuté fin mai 2018, permettant de constater un assec ou un écoulement non visible au niveau de certains cours d'eau.

Les prochains relevés auront lieu fin juin 2018 et seront exposés dans le prochain bulletin.

## ■ Conclusion

**En conclusion**, il n'est pas pris d'arrêté limitant les usages de l'eau dans le département de l'Oise au 15 juin 2018.

**Cependant, une vigilance continue de s'imposer sur les bassins suivants :**

- de la Nonette, Thève,
- de l'Aronde.

**Les mesures de vigilance sur ces bassins sont exposées à l'annexe 3 de l'arrêté cadre actuel du département de l'Oise.**

Étant donné la tendance à la baisse constatée et des indicateurs qui tendent vers les seuils de vigilance, il est appelé à un comportement d'économie de l'eau pour tous les usagers, sur les bassins suivants :

- de l'Automne, Sainte-Marie,
- de la Divette et de la Verse.

Un nouveau point de situation sera dressé fin juin.

Le Chef de service Eau, Environnement et Forêt

  
Smail KHEROUFI